

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 14 JANVIER 2021**

Le 14 janvier 2021, le Conseil Municipal de Saint-Maugan s'est réuni à la salle multifonctions à 20H00, sous la présidence du maire M. BONNIN Etienne.

Etaient présents-es : MM. BONNIN, GUERRO, ORY, DEGRAEVE-BELLIS, BESNARD, ROUMY, DARRIGRAND-LACARRIEU, PANNETIER.

Etaient absents : M. GALBOIS Stéphane, M. DE L'ESPINAY François, Mme FOUVILLE Sylvie (procuration à M. PANNETIER Arnaud), Mme LE GARFF Aurélie, M. LE BRETON Mickaël.

Secrétaire de séance : Ingrid BESNARD

Le maire, Etienne Bonnin, ouvre la séance à 20h.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la réunion du conseil municipal du 17 décembre 2020.

Délibération n° 2021/1 : Demande de subvention DETR

Monsieur le Maire expose : il est rappelé que la commune a un projet d'installation d'un terrain multisports et que les devis des entreprises ont été examinés par le conseil municipal en 2020. Cette opération peut être subventionnée par l'Etat au titre de la DETR. Il convient donc de délibérer pour adopter cette opération, en arrêter les modalités de financement et solliciter la subvention.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Adopte l'opération consistant à l'installation d'un terrain multisports sur le territoire communal,
- Arrête les modalités de financement suivantes :
 - Dépenses = 48 102.20 € HT
 - Recettes :
 - DETR : 14 430.66 €
 - EPCI : 12 306.00 €
 - Autofinancement : 21 365.54 €
- Sollicite la DETR 2021 au titre des équipements sportifs,
- Autorise M. le Maire à signer toutes les pièces relatives au dépôt de la demande de subvention DETR.

Le Maire

Etienne BONNIN